

Conditions générales de vente et de livraison ACE alpine & climbing equipment AG [ci-après «ACE AG»]

1. CONCLUSION DU CONTRAT

La commande écrite de l'acheteur constitue une offre faite au fournisseur. Dans la mesure où le fournisseur ne révoque pas cette offre par écrit et dans les cinq jours, le contrat entre fournisseur et acheteur est réputé conclu.

En cas de livraison supplémentaire (réassortiment), un contrat conclu oralement est également valable.

Dans le cas d'une passation de commande électronique ou d'une commande via la boutique en ligne (www.acesport.ch), le contrat n'est réputé conclu qu'à réception par l'acheteur de la confirmation de commande électronique du fournisseur.

Toutes améliorations techniques et autres modifications des produits, ainsi que toutes différences par rapport aux modèles présentés dans les catalogues et prospectus, demeurent réservées pour autant qu'elles soient raisonnables pour l'acheteur; elles n'influencent pas le contrat conclu. Il en va de même pour toutes les données techniques.

2. PRIX D'ACHAT

Concernant le prix d'achat, la liste de prix du fournisseur, valable au moment de la confirmation/passation de la commande prévaut sur tout autre document. Si cette liste subit des modifications au cours de la saison, le fournisseur doit en informer l'acheteur.

La TVA est facturée en sus.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf accord contraire, les conditions suivantes sont applicables:

- paiement dans les 30 jours à compter de la date de la facture: montant net.

Dans des cas exceptionnels, ACE AG se réserve le droit de n'approvisionner certains clients que sur prépaiement.

4. RETARD DE PAIEMENT

Si l'acheteur n'a pas réglé la facture dans les 30 jours à compter de la date de facturation, il se voit mis en demeure, sans avertissement préalable

Dès le 31^e jour, l'acheteur devra régler des intérêts de retard de 5 %. Le fournisseur peut accorder un nouveau délai de paiement de 14 jours et suspendre les autres livraisons.

En cas de non-paiement par l'acheteur à l'expiration du délai fixé, le fournisseur peut exiger l'exécution complète du contrat ou sa résiliation immédiate. Dans le cas d'une résiliation de contrat, le fournisseur peut exiger le retour des marchandises déjà livrées à l'acheteur et ce, aux frais de ce dernier, et réclamer un dédommagement.

5. DÉLAI DE LIVRAISON

Si le fournisseur ne respecte pas les délais de livraison convenus, il peut toujours livrer les marchandises dans la mesure où le délai supplémentaire d'au moins 14 jours, accordé par écrit par l'acheteur, ne s'est pas écoulé.

Des livraisons partielles sont possibles à tout moment.

Le délai de livraison indiqué dans la boutique en ligne n'est pas contraignant et ne doit être compris qu'à titre indicatif.

6. EXPÉDITION

Toutes les commandes préalables sont exécutées franco domicile, emballage inclus. Cette règle est aussi applicable

aux livraisons partielles à effectuer pour cause de retard de livraison, imputable au fournisseur.

Sauf accord contraire, les commandes de réassortiment d'un montant minimal net de CHF 500.- [hors TVA] sont également exécutées sans frais de transport.

Les livraisons sont limitées à la Suisse.

7. DISPOSITIONS LÉGALES

L'acheteur s'engage à respecter les dispositions légales concernant l'affichage des prix. Il s'engage à renoncer à toute indication susceptible d'induire en erreur.

8. DÉFAUTS

Les défauts éventuels de la marchandise livrée doivent faire l'objet d'une réclamation écrite dans les 7 jours après réception ou, en cas de défauts cachés, dans les 7 jours à dater de leur constatation; à défaut, la marchandise est réputée acceptée. En cas de défauts faisant l'objet d'une réclamation intervenue dans les délais, l'acheteur peut exiger la livraison de marchandises exemptes de défauts. Demeurent expressément exclues toutes autres prétentions fondées sur des défauts éventuels, en particulier toutes réclamations en dommages-intérêts (y compris celles pour des dommages provoqués ultérieurement par des défauts), de même que le désistement du contrat.

Seules les dispositions de garantie écrites du fournisseur concernent l'acquéreur final. L'acheteur n'a pas le droit de fournir aux acquéreurs finaux des garanties plus étendues à la charge du fournisseur.

9. PRESTATIONS DE L'ACHETEUR

L'acheteur s'engage à fournir entièrement les prestations correspondant à un magasin spécialisé, telles que conseil, choix, service, réparations, etc. Il s'engage également à adapter à tout moment ses connaissances professionnelles ou celles de son personnel, ainsi que son équipement, au niveau de la technique, afin de pouvoir fournir entièrement les prestations que l'on attend d'un magasin spécialisé.

L'acheteur s'engage à ne pas communiquer à des tiers non autorisés les données et les éventuels mots de passe pour les accès électroniques, dont il aurait eu connaissance dans le cadre des relations commerciales; il s'engage à protéger ces informations et à les tenir à l'écart des tiers non autorisés et d'une utilisation abusive.

L'achat de la marchandise est réservé exclusivement à des fins de revente à des consommateurs finaux. Exception: ACE AG peut autoriser des organisations d'achat à acquérir la marchandise pour la mettre à la disposition de leurs membres à des fins de revente à des consommateurs finaux. Le non-respect de cette disposition peut entraîner l'annulation de toutes les commandes passées et le refus de livraisons futures.

10. PROTECTION DES DONNÉES

ACE AG est autorisée à traiter et utiliser les données collectées dans le cadre de la conclusion du contrat d'achat afin d'exécuter l'obligation découlant de ce contrat ainsi qu'à des fins de marketing. Les données peuvent également être transmises à des partenaires de services mandatés (partenaires logistiques) ou à d'autres tiers si cela est nécessaire à l'exécution des prestations.

Les autres dispositions relatives à la protection des données peuvent être consultées en ligne : <https://www.acesport.ch/fr/static/disclaimer/>

11. DROIT APPLICABLE ET FOR JURIDIQUE

Le droit suisse s'applique. Le for juridique et le lieu d'exécution exclusifs se trouvent au siège du fournisseur, à 8873 Amden.

Je confirme, avoir lu et accepté les conditions générales de vente.

Lieu, date

Signature

No de client

Entreprise